



## Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2022 / 2023

### PROCÈS-VERBAL N°19

Réunion du : **Mercredi 15 février 2023**

Présents : **MM. Paul MERT, Lucien SIBA, Thierry LAVOL, Michel ESCHYLLE**

Excusés : **MM. Rosan ROYAN (C.D.), Hugues DEFREL (C.R.A.), Willy RANGUIN, Karil POLYGONE**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### **510506 - GONESSE R.C.**

La Commission prend note de la validation de la candidature de GONESSE RC par le Comité Directeur du 30/01/2023 pour organiser la finale.

#### **515375 – FRETTOISE ES**

La Commission prend connaissance du courriel de FRETTOISE ES souhaitant accueillir la finale de le Coupe Outre-Mer et transmet au Comité Directeur.

Le lieu de la finale étant déjà entériné, la Commission propose à FRETTOISE ES de candidater pour la finale de la saison 2023/2024 en envoyant sa demande début 2024.

#### **524135 – VILLEPARISIS USM**

La Commission prend connaissance du courriel de VILLEPARISIS USM souhaitant accueillir la finale de le Coupe Outre-Mer et transmet au Comité Directeur.

Le lieu de la finale étant déjà entériné, la Commission propose à VILLEPARISIS USM de candidater pour la finale de la saison 2023/2024 en envoyant sa demande début 2024.

Clubs qualifiés pour les 1/4 de finale :

- VILLEPINTE FC
- VILLEMOMBLE SPORTS
- ST GENEVIEVE ASL
- BOIS ABBE OUTRE MER
- AM. ANTIL. DU 93
- REUNIONNAIS SENART
- VILLEPINTE FLAMBOYANT
- KINGDOM SPORT

**Prochaine réunion : MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

